Melitta®
HOUSEHOLD PRODUCTS

Melitta France SAS
60, rue d´Hauteville, 75010 Paris



CAFFEO®

Les machines à expresso automatique CAFFEO ont été conçues et fabriquées pour un usage domestique privé.

Avant d'utiliser votre appareil, nous vous recommandons de lire attentivement le manuel d'utilisation dans lequel vous trouverez toutes les précautions d'usage et les conditions d'entretien et de maintenance.

Durée et conditions de garantie :
Outre les droits de garantie appartenant à l'utilisateur final vis-à-vis du revendeur, Melitta fournit avec cet appareil une garantie-constructeur aux conditions suivantes, à condition que la machine ait été acquise auprès d'un revendeur agréé :

1- La période de garantie prend effet à la date d'achat de la machine par l'utilisateur final. Elle est de 2 ans (pièces et main d'œuvre) ou de 15 000 cafés selon l'événement se produisant en premier*****. Au-delà de 7500 cafés par an, nous partons du principe qu'il s'agit d'une utilisation professionnelle. La date d'achat de la machine doit être indiquée sur une preuve d'achat.

2- Pendant la période de garantie, Melitta se charge de remédier à tous les défauts de la machine faisant suite à un défaut de matériel ou de fabrication, et procède à la réparation de l'appareil. Selon le cas et sur décision de Melitta, un remplacement de l'appareil peut être envisagé.
Les pièces remplacées sont alors notre propriété. Si entre-temps, des composants sont remplacés ou les logiciels sont mis à jour, les pièces réparées et/ou le système d'exploitation de la machine bénéficieront de ces mises à jour à moins que l'utilisateur n'y renonce expressément par écrit avant l'envoi en réparation.

*** Cas particulier** :
Melitta offre une extension de garantie d'un an supplémentaire sur les machines automatiques suivantes (sauf dispositions contraires du revendeur), et cela dans la limite indiquée, pour les machines achetées entre le 01/05/2015 et le 15/07/2015 :

Caffeo® Bistro ERP E 960-106 Noir	EAN	4006508203246
Caffeo® Bistro ERP E 960-107 Argent	EAN	4006508205004
Caffeo® Gourmet E 965-101 Argent	EAN	4006508202966
Caffeo® Gourmet E 965-102 Noir	EAN	4006508203253
Caffeo® CI E 970-101 Argent	EAN	4006508198177
Caffeo® CI E 970-102 Blanc	EAN	4006508198191

Siège Social
Melitta France SAS
9, rue Saint Fiacre
02570 Chézy-sur-Marne
Tél. 03 23 82 51 00
Fax: 03 23 82 82 74

Etablissement de Paris
Melitta France SAS
60, rue d´Hauteville
75010 Paris
Tél. 01 48 00 73 00
Fax: 01 48 00 73 43
R.C.S. Soissons 717280143
T.V.A Intracommunautaire FR 07 717 280 143

Caffeo® CI E 970-103 Noir	EAN	4006508198160
Caffeo® CI E 970-204 Argent (réservoir lait Inox)	EAN	4006508207534
Caffeo® CI E 970-205 Anthracite (réservoir lait Inox)	EAN	4006508207923
Caffeo® CI E970-306 Argent (sans réservoir lait)	EAN	4006508210145
Caffeo® Barista T F 730-101 Argent	EAN	4006508208098
Caffeo® Barista T F 730-102 Noir	EAN	4006508208081
Caffeo® Barista T F 731-101 Argent (sans réservoir lait)	EAN	4006508209187
Caffeo® Barista T F 74/0-100 Inox	EAN	4006508209194
Caffeo® Barista TS F 750-101 Argent	EAN	4006508208111
Caffeo® Barista TS F 750-102 Noir	EAN	4006508208104
Caffeo® Barista TS F 76/0-100 Inox	EAN	4006508209200
Caffeo® Barista TSP F 77/0-102 Noir	EAN	4006508210398
Caffeo® Barista TSP F 78/0-100 Inox	EAN	4006508210206
Caffeo® Passione F 54/0-100 Inox	EAN	4006508212774
Caffeo® Varianza CSP F 57/0-101 Argent	EAN	4006508211630
Caffeo® Varianza CS F 55/0-102 Noir	EAN	4006508211432
Caffeo® Varianza CSP F58/0-100 Inox1	EAN	4006508210268

La période de garantie devient 3 ans (pièces et main d'œuvre) ou de 15000 cafés, selon l'événement se produisant en premier. Les autres conditions de garantie restent inchangées.
Cette offre est uniquement valable sur les machines CAFFEO® ci-dessus.

Exclusions de la garantie :
Sont exclus de la garantie les défauts liés à un branchement non conforme, à une manipulation non conforme ou à des tentatives de réparation par des personnes non autorisées. Il en va de même en cas de non-respect des consignes d'utilisation, de maintenance (ex : détartrage) et de d'entretien ainsi qu'en cas d'utilisation de consommables (produits de nettoyage, de détartrage ou filtre à eau) non conformes aux spécifications.
Les pièces d'usure (ex : joints et vannes), les pièces facilement cassables comme le verre, et les dégâts dus à la présence de corps étrangers dans le broyeur (ex : cailloux) sont également exclus de la garantie.

Application de la garantie et Service Après-Vente :
Les conditions de garantie sont valables en France Métropolitaine, à la date d'achat de la machine (preuve d'achat à l'appui).
Elles sont appliquées par le Service Consommateurs Melitta : 0 970 805 105 (prix d'une communication locale) du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Un diagnostic est effectué directement par téléphone.

En cas de nécessité de réparer la machine, nous la prenons en charge directement au domicile du Client et l'acheminons vers notre Centre de Réparation. Nous la réexpédions également au domicile du Client. Le délai de réparation est d'environ 10 jours (dans des conditions normales).
Un kit d'emballage pourra être fourni pour assurer un transport dans de bonnes conditions.
Pour les machines hors garantie, nous appliquons un forfait qui comprend le transport et la réparation (forfait de 149€ TTC).

Nous vous remercions de votre achat et espérons que vous obtiendrez entière satisfaction avec votre machine à expresso automatique CAFFEO.